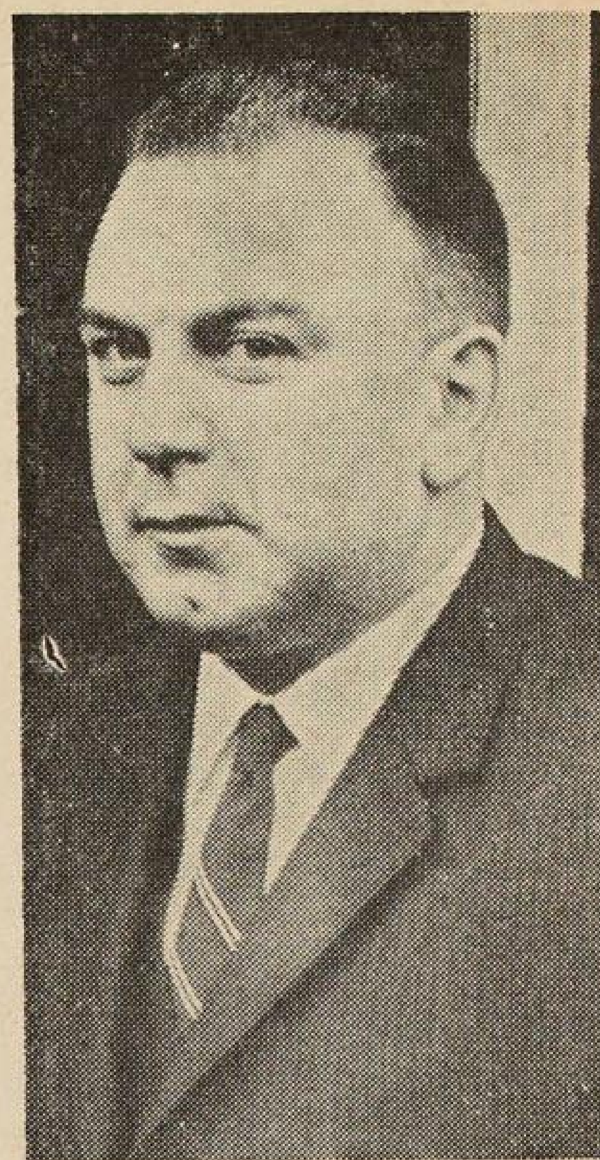


Raymond DERANCY

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967

CIRCONSCRIPTION de BRUAY



Marcel WACHEUX

Electrices, Electeurs,

Le 5 Mars prochain, vous serez une nouvelle fois placés devant un choix politique d'une extrême importance : il vous faudra élire le Représentant de votre région à l'Assemblée Nationale.

Mes amis de la 10ème circonscription m'ont renouvelé leur confiance, et m'ont désigné à l'unanimité pour être leur candidat...

Comme suppléant, j'ai choisi **le jeune maire de Bruay-en-Artois, mon ami Marcel WACHEUX.** Je ne pouvais vraiment faire un meilleur choix, c'est un homme plein de dynamisme, qui, dans ses fonctions de Maire, a déjà donné la mesure de ses grandes qualités d'administrateur.

Voter, c'est accomplir un acte politique, mais c'est en même temps s'occuper du sort de sa famille, de son travail et de son avenir.

La circulaire que vous lisez, s'appelle une « Profession de foi », j'espère que toutes celles que vous lirez seront aussi sincères que la mienne.

Je suis Maire de Barlin depuis 20 ans, député depuis 8 ans, conseiller général depuis 3 ans... Je pense avoir été digne de la confiance que vous m'avez témoignée, et avoir bien rempli les mandats qui m'ont été confiés.

Je n'ai jamais eu qu'une seule ambition : celle de **défendre tous mes concitoyens,** et leur rendre service sans jamais tenir compte de leurs convictions politiques ou religieuses.

A l'Assemblée, vous avez peut-être pu le constater vous mêmes, le bulletin des commissions et le journal officiel font apparaître que j'étais l'un des plus assidus aux réunions et aux séances.

Chaque fois que j'y ai été autorisé, **je suis monté à la tribune pour remplir la mission que vous m'aviez confiée.**

- **J'ai dénoncé les insuffisances et les dangers** que contenait le 5ème Plan.

- J'ai réclamé pour l'opposition et pour les syndicats **le droit de réponse à la télévision.**

- J'ai fait voter l'amendement à l'article 89 de la loi des finances, en vertu duquel **les mineurs ayant au moins 15 ans de services et 30 % de silicose, peuvent prendre leur retraite** par anticipation sans perdre les avantages sociaux du régime minier.

● **J'ai demandé l'abaissement de l'âge de la retraite** à 60 ans pour les assurés sociaux.

● **J'ai suggéré le retour à la semaine de 40 heures** dans toutes les industries et en particulier dans les mines.

● Je suis intervenu **en faveur des Aveugles et Grands Infirmes et en faveur des Mutilés du Travail.**

● Tout dernièrement, j'ai demandé pour les mineurs la possibilité de **prendre la retraite après 30 ans de services sans condition d'âge.**

● J'ai élaboré et signé avec d'autres collègues du groupe socialiste, de **nombreuses propositions de loi** qui sont restées en suspens et qu'il faudra reprendre au cours de la prochaine session.

J'ai dit en préambule que les élections du 5 Mars allaient être décisives **pour l'avenir de notre région et c'est vrai...**

Il est maintenant clair pour tout le monde que le Gouvernement sacrifie le bassin minier, à cause sans doute de l'échec cuisant que les mineurs ont infligé au pouvoir **en Mars 1963** en disant « NON » à la réquisition...

C'est malheureusement notre Ouest du Bassin qui est le premier touché par cette politique d'abandon du charbon... Déjà, les artisans, les commerçants, les entrepreneurs, les membres des professions libérales, voient dans nos communes, le développement de leurs activités entravé, en même temps que stagne le pouvoir d'achat des travailleurs et que s'en va la jeunesse.

Mais pendant que leurs affaires périclitent, et que le pouvoir d'achat des ouvriers diminue, les impôts ne cessent d'augmenter.

Pour y changer vraiment quelque chose, il faut envoyer à l'Assemblée Nationale, **une autre majorité qui aura à cœur de prendre les mesures nécessaires en faveur d'une région qui est en train de dépérir.**

Habitants de l'Ouest du Bassin, vous allez avoir le 5 Mars l'occasion de manifester votre mécontentement en votant massivement **pour les véritables défenseurs** de votre région.

Ensemble, nous sommes allés à Béthune manifester devant la Sous-Préfecture, et **à Arras** devant la Préfecture. Nous serions allés à Lille, si par certaines manœuvres, les pouvoirs publics n'étaient pas parvenus à faire temporiser votre colère, mais ils n'auront rien perdu pour attendre car après les élections, **nous reprendrons notre combat** avec vigueur et nous le poursuivrons jusqu'à complète satisfaction.

Le 5 Mars, **vous accorderez vos suffrages à des gens sérieux, qui n'ont pas attendu la campagne électorale pour s'occuper de vos problèmes.**

Dès le premier tour, vous voterez utile...

N'égarez surtout pas vos suffrages sur des candidats qui n'ont aucune chance, et que vous ne retrouverez plus au second tour.

SOUTENEZ L'ACTION DU C.A.T.EX !
VOTEZ OUEST DU BASSIN !

VOTEZ POUR
Raymond DERANCY
ET POUR
Marcel WACHEUX

Ed. d'Artois, du Bas-Pays et de la Côte d'Opale, Béthune.